



**La conférence SOLVE 2021 : l'Autonomisation des jeunes pour promouvoir la paix et éviter des conflits**

**NOUS RÉSOUVONS ENSEMBLE**

**#SOLVE2021**

**DÉCLARATION DE SOLVE 2021 (Version Préliminaire - 25 septembre 2021)**

Nous, participants à la conférence SOLVE 2021, nous sommes réunis virtuellement les 20 et 21 septembre 2021 pour la conférence SOLVE 2021 intitulée « Empowering Youth for the Promotion of Peace and Prevention of Conflicts » (l'Autonomisation des jeunes pour promouvoir la paix et éviter des conflits) ;

*Notant* l'Agenda « jeunesse, paix et sécurité » du Conseil de sécurité des Nations Unies, composé des résolutions 2250 (2015), 2419 (2018) et 2535 (2020) du CSNU, qui reconnaît que les jeunes sont des moteurs du changement et des agents de la paix, et de l'Agenda « Femmes, paix et sécurité » du Conseil qui souligne le rôle important des femmes en tant qu'agents de prévention et de règlement des conflits et de développement post-conflit ;

*Considérant* l'importance de l'autonomisation des jeunes en ce qui concerne la promotion de la paix, associant véritablement les jeunes aux processus de paix et de règlement des conflits, à toutes les étapes, ce qui permet aux jeunes d'influencer concrètement le résultat de ces processus à des fins de garantir la réalisation d'une paix durable ;

*Constatant avec préoccupation* le faible niveau de participation et d'inclusion significative des jeunes dans les processus de règlement des conflits, de consolidation et de maintien de la paix, et soulignant la nécessité de permettre aux jeunes de faire entendre leur voix et de garantir leur participation significative ;

*Soulignant* la nécessité de combattre les causes profondes de l'émigration massive et de la "fuite des cerveaux" des jeunes et d'envisager les moyens de créer des conditions favorables à la population jeune dans les pays, afin d'éviter ces mouvements ;

*Notant* le rôle des réseaux sociaux afin d'offrir aux jeunes une plateforme pour s'exprimer et promouvoir la paix ;

*Notant également* que la sous-représentation des jeunes aux niveaux national et international constitue un obstacle à leur engagement dans les efforts de prévention des conflits et de consolidation de la paix, et qu'il s'agit d'une cause fondamentale des conflits ;

*Prenant note* des difficultés rencontrées par les mouvements menés par les jeunes, surtout pour implémenter des idées et trouver les ressources nécessaires à leur mise en pratique ;

*Constatant avec préoccupation* que les difficultés économiques d'un pays, le manque d'appartenance à la communauté et le désespoir sont parmi les principales causes des conflits qui touchent les jeunes et qui les empêchent d'agir dans leur propre communauté ;

*Soulignant* le rôle potentiel de la technologie pour prévenir la traite des personnes et aider les victimes à recevoir un soutien ;

*Prenant note* de la grande vulnérabilité des enfants, des jeunes et des femmes à la traite des personnes et à l'exploitation économique et sexuelle dans les situations de conflit et d'après-conflit ;

*Conscient* du danger que représente l'utilisation de la technologie par les trafiquants des personnes comme moyen de détection et d'approche des victimes potentielles de la traite, ainsi que comme moyen de faciliter la traite des êtres humains en général ;

*Prenant compte* des situations particulièrement difficiles auxquelles sont confrontées les personnes déplacées de force, que ce soit au niveau national ou international, notamment la pauvreté, la stigmatisation, la violence, l'exploitation et le manque d'accès aux droits fondamentaux ;

*Conscient* que les tensions interreligieuses et géopolitiques à travers le monde sont des causes profondes des crises humanitaires, telles que les déplacements forcés, les morts et les pertes de liberté ;

*Soulignant* le lien entre le changement climatique et la sécurité internationale, ainsi que l'impact du changement climatique, qui exacerbe les menaces qui existent à tous les niveaux du gouvernement et de la société ;

*Prenant note* que la propagation rapide de l'extrémisme et du terrorisme constitue une menace pour le bien-être des jeunes et la paix mondiale, et prenant conscience de l'exploitation des plateformes numériques par les terroristes et les extrémistes violents ;

*Etant conscient* que la volonté d'apprendre des autres et de coexister avec eux est nécessaire dans le processus de consolidation de la paix ;

*Soulignant* le rôle des jeunes en tant qu'agents de l'action climatique et promoteurs de la paix, par la sensibilisation, les projets de durabilité et le dialogue avec les décideurs pour les solutions climatiques ;

*Recommandons* ce qui suit :

En ce qui concerne la gestion et le règlement des conflits, le maintien et la consolidation de la paix ;

1. La création d'interventions et d'activités intergénérationnelles officielles au niveau national, telles que l'inclusion de jeunes délégués dans les forums nationaux, régionaux et internationaux, afin de rendre possible un dialogue et un échange significatifs entre les décideurs nationaux et les jeunes.

2. La création par l'iSCAN d'une plateforme pour faciliter la dialogue, l'échange de bonnes pratiques, d'initiatives de coopération entre des jeunes partageant les mêmes idées et qui veulent provoquer des changements, à savoir de jeunes experts, professionnels et activistes, qui sera activement promue afin de transmettre leur message parmi autant de jeunes que possible et peut-être d'encourager des initiatives similaires plus importantes dans la communauté internationale.

3. Le renforcement des programmes nationaux et internationaux de sensibilisation au sein des écoles et des universités, engageant à la fois les étudiants et la société civile et la communauté internationale, sur les questions systémiques qui contribuent conflits, afin de développer une nouvelle génération plus concernée par ces questions.

4. L'adoption de l'Agenda « jeunesse, paix et sécurité » et de l'Agenda « Femmes, paix et sécurité » du Conseil de sécurité des Nations Unies par toutes les parties prenantes de la société civile, et l'utilisation de ces agendas comme arguments dans le but de demander aux gouvernements une inclusion significative et substantielle des jeunes dans tous les "voies" des processus de paix.

5. Un agenda de plaidoyer plus proactif de la société civile visant à l'autonomisation des jeunes dans le règlement des conflits et les processus de paix, à la fois par la promotion de l'inclusion des jeunes dans les négociations officielles ou les consultations parallèles non officielles, ainsi

que par l'inclusion dans ces processus de jeunes ayant une expertise dans plusieurs domaines relatifs au règlement des conflits, par exemple dans le droit international et les domaines connexes.

6. L'élaboration de cadres de sécurité et/ou de garanties concrètes, au niveau national ou international, pour les jeunes activistes qui participent aux processus de paix, afin de s'assurer que leurs véritables préoccupations et demandes sont entendues sans qu'ils soient en danger.

7. L'inclusion d'organisations locales de jeunes issus de zones de conflit dans les initiatives des opérations de maintien de la paix, afin d'intégrer les aspects qui touchent particulièrement les jeunes dans le processus de paix en vue de souligner le rôle des jeunes dans la "création de la paix".

8. La participation active des jeunes aux activités de consolidation de la paix au niveau local, national et régional, ce qui leur permettrait de comprendre leur rôle dans la prévention des conflits et leur contribution à la "création" de la paix.